

COMITE DE QUARTIER DU PRINTEMPS

7 janvier 2016

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Habitants présents : Mesdames RODIER, HAMON, GOUBEREAU, GIZARD, FIARD,
: Messieurs FORCE, MARGET, HAMON, MANCEL, UMENC, MARTIN, DEGAT,
NEGRE, RENAUD,

Elus présents : Mesdames GAULTIER,
: Messieurs de BOURROUSSE, DOLL, MILLOT, VALENTIN,

: Monsieur MARTIN, responsable du comité de quartier du Printemps.

M. DOLL, au nom de la municipalité, adresse tous ses vœux à l'ensemble de l'auditoire et remercie les habitants présents à ce comité de quartier.

Pour résoudre les problèmes du quartier dans les meilleurs délais, il est indispensable d'en informer la ville.

M. MARTIN précise que selon la nature des questions, elles seront traitées immédiatement ou étudiées afin d'apporter des réponses claires, rapides et concrètes.

Comme pour un conseil municipal, la réunion est enregistrée pour prendre en compte l'ensemble des suggestions et remarques. Un micro est mis à disposition.

Suite à la présentation des participants, M. DOLL donne la parole à M. Martin pour le déroulement de l'ordre du jour.

- **Sécurité**
- **Voirie**
- **Urbanisation**
- **Environnement**
- **Divers**

SECURITE

M. UMENC umenc@yahoo.fr fait savoir qu'il s'engage à être référent et porte-parole «*Citoyens Vigilants*» **Après signature avec la Préfecture**, cette organisation, encadrée par la Police nationale, permettra à cette dernière de disposer d'informations du référent sur des pratiques de sécurité du quartier hors caractère d'usage. La surveillance du quartier par ses habitants est un atout majeur de prévention. Dans ce contexte, il est hors de question de «*régler soi-même*» les problèmes que les habitants pourraient rencontrer.

M. MILLOT confirme que la Police municipale continue de sillonner l'ensemble des quartiers de la ville (en voiture et à moto) et participe aux opérations comme «*Opération Tranquillité Vacances*». L'équipe de la Police municipale, qui sera armée au cours de l'année 2016, participe également à des opérations spécifiques en parallèle avec la Police nationale.

A la lecture des statistiques, le quartier du Printemps, quoique décentralisé, est calme et n'est pas concerné par des actes graves de délinquance.

L'activation des premières caméras vidéo installées dans nos rues permet de surveiller notre territoire et contribue à prévenir, dans la mesure du possible, certains délits. Il est fortement recommandé de déposer une plainte auprès de la Police nationale si vous êtes victimes de dégradations ou d'incivilités.

Voici quelques conseils élémentaires de prévention lorsque l'on quitte son pavillon : s'équiper d'une alarme, enlever le courrier de la boîte aux lettres, prévenir ses voisins, etc.
Si certaines règles de précaution n'ont pas été prises en amont, comme la fermeture des volets et des portes, les assurances ne pourront pas couvrir totalement les dommages.

En accord avec les cultivateurs et les villes de Carrières-sur-Seine, Sartrouville et Montesson, la plaine maraîchère a été sécurisée par des blocs de béton déposés en travers de tous les chemins. Ils seront ôtés au Printemps. L'objectif étant d'éviter les dépôts sauvages, dont le nettoyage (très coûteux) est à la charge des communes. N'hésitez pas à photographier les contrevenants ou les plaques d'immatriculation et à nous transmettre ces informations afin que la ville puisse déposer plainte.

Un coussin « Berlinois » ainsi que des panneaux d'avertissement ont été posés, rue Vaucanson, côté Carrières-sur-Seine, à l'approche de la sortie du stade Maurice Baquet. L'ensemble des éléments de sécurité installé par la ville ne peut régler ni l'incivilité ni le mauvais comportement de certains automobilistes.

VOIRIE

En raison des travaux actuels concernant la déviation de Sartrouville et faute de moyens financiers conséquents, la rue de Vaucanson ne sera pas remise en état. Il en est de même pour la plupart des voies de notre ville. La ville réalise toutefois et dans les meilleurs délais tous les travaux qui pourraient entamer la sécurité des usagers.

Rien à signaler concernant l'inspection des égouts de la rue du Printemps. Les différents affaissements constatés viendraient de la mise en place de mauvais remblais lors de ces travaux d'assainissement.

La création d'une nouvelle voie qui relirait le quartier du *Printemps* et le quartier des *Alouettes* n'est pas d'actualité faute de moyens financiers.

En remplacement et dans le cadre de l'urbanisation de ce quartier, la ville espère négocier avec le futur promoteur la réalisation d'une voie dite « verte » (vélo+piéton).

En fonction de la création de nouveaux logements et des études qui ont été réalisées, la configuration routière actuelle, rue Vaucanson, pourrait absorber l'arrivée d'un nouveau trafic et restera donc comme telle.

D'autres questions concernant la bretelle d'autoroute A14 ont été posées.

M. le Maire a donné des réponses constructives. Cependant, non assujetties directement au quartier du Printemps, elles ne seront donc pas mentionnées dans ce PV.

URBANISATION

Dans le cadre de la loi Duflot (2013) qui a relevé le taux légal de logements sociaux de 20 à 25%, l'Etat a brutalement, pénalités financières à l'appui, mis notre commune en défaut.

La municipalité souhaite « contenir » l'augmentation des constructions neuves, ayant la volonté de réaliser, « *du beau qualitatif* » afin que Carrières-sur-Seine reste le village souhaité par ses habitants. En contrepartie de ces nouvelles constructions, la ville a demandé à l'Etat de financer les équipements ou les bâtiments publics.

Pour répondre au manque de logements dans notre commune, l'État nous demande d'ouvrir impérativement de nouveaux chantiers.

Le projet du Printemps (voir Carrières magazine n°80), qui est en négociation avec les propriétaires des terrains, les vendeurs et le promoteur, vise la construction de 120 à 150 maisons individuelles, incluant certains petits immeubles de 2 à 3 étages maximum, dans le secteur compris entre la rue des Grands - Champs et le dépôt « Revers ».

Ce dossier est en cours mais aucune date pour sa réalisation ne peut être avancée à ce jour. Des réunions spécifiques seront prévues avec les habitants afin de leur donner toutes les informations nécessaires (création d'une ligne de bus, de squares, de jeux pour les enfants, etc). A cette occasion, les équipements ou les bâtiments publics pourraient être négociés.

Pour information, 90 familles résident à ce jour dans le quartier du Printemps.

TRANSPORTS

Les lignes de bus (STIF) sont gérées par des organismes intercommunaux. Leurs mises en place reposent sur des comptages permettant de définir la densité du quartier.

Pour votre information, **la ligne de bus 23** passe à la résidence « Concorde » à Houilles (voir les horaires).

ENVIRONNEMENT

Suite à l'incendie du mois d'août dans le dépôt dit « Revers », la Ville a déposé plainte. Les procédures sont en cours à l'égard du propriétaire et des trois exploitants qui sont tenus de dégager leurs matériaux dans les plus brefs délais. Nous contrôlons fermement leurs activités.

Pour le bien-être de tout le monde, cet endroit est en fin de vie compte-tenu des constructions à venir.

Suite à des demandes d'habitants, ce propriétaire n'est pas tenu de clôturer son terrain. Ce lieu est inclus dans un secteur de zone agricole à urbaniser. Auparavant, il était classé en zone naturelle et aucun règlement d'urbanisme n'y est applicable.

* Beaucoup d'herbes folles dans le quartier

M. le Maire rappelle que, depuis plus de trois ans, nous avons choisi le passage au zéro-phyto. Un printemps pluvieux et le beau temps de l'été ont favorisé la poussée des herbes. Cette politique ne sera pas remise en cause. Quant aux espaces verts, nous allons progressivement externaliser leur entretien. Ce qui nous donnera le choix de changer de prestataire si nous n'en sommes pas satisfaits.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire fait un point sur la politique actuelle du gouvernement en mettant en avant le laxisme et certaines incompétences des Ministères de l'urbanisme et des transports.

Concernant les finances de notre ville, toute l'équipe municipale la gère au plus près en tentant d'équilibrer au mieux nos recettes et dépenses suite aux réductions brutales des dotations de fonctionnement qui feront perdre à la Ville, 1.7 million d'euros par an à partir de 2017.

Une série de mesures d'économies a déjà été mise en place dès 2015.

DEXIA

DEXIA a fait faillite. A ce jour, notre dossier est en appel et nous avons bon espoir d'avoir gain de cause. Depuis le 1^{er} janvier 2016, les nouvelles intercommunalités sont entrées en vigueur : l'ex CABS a fusionné avec les Communautés de Communes de Saint-Germain Seine et Forêts et de Maisons-Mesnil et la commune de Bezons pour former la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine (CASGBS). Pierre FOND (maire de Sartrouville) a été élu président le 18 janvier 2016.

FIBRE OPTIQUE

Faisant suite au dernier rendez-vous entre M. DOLL et Orange, le réseau sera totalement en place fin 2016. En accord avec EDF, la Fibre peut être posée en aérien mais, globalement, elle passe dans les gaines souterraines actuelles du téléphone.

Pour que la Fibre soit déployée à votre porte, il est nécessaire de créer des conventions qui vous seront transmises par votre syndic ou directement par la société, si vous en avez fait la demande, à :

ENGIE INEO / Brigitte OLIVIER (direction de l'Île de France) brigitte.olivier@engie.com - 01 49 59 79 13.